

*Vestiges coloniaux du chemin du roi
et du chemin de l'habitation Gabrielle
sur la commune de Roura (Guyane française)*

Chritian LAMENDIN



SRA CAYENNE

Décembre 2010

*Vestiges coloniaux du chemin du roi
et du chemin de l'habitation Gabrielle
sur la commune de Roura (Guyane française)*

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE
95, Avenue de Gaulle
97321 CAYENNE CEDEX
Tél.: 0594 30 83 35 - Fax: 0594 30 83 41

Prospections sur le terrain :

Emmanuel ONNO
Christian LAMENDIN

D.A.O et relecture :

Eric GASSIES

SRA Cayenne
Décembre 2010

Vestiges coloniaux du chemin du roi et du chemin de l'habitation Gabrielle sur la commune de Roura (Guyane Française)

I Cadre des recherches-méthodologie

I-1 Situation géographique.

Les recherches de vestiges des habitations coloniales se sont effectuées en Guyane française durant l'année 2009. Le territoire prospecté est délimité à l'ouest par les rivières Oyac et Orapu, au nord par la ville de Roura, à l'est par les marais de la Gabrielle et au sud par le site de Fourgassier,

Les voies d'accès à ce territoire accidenté couvert de forêts et de plaines inondables sont :

la route de Roura-Kaw,

les rivières d'Oyac , Orapu et les marais de la Gabrielle,

l'ancien chemin du roi qui reliait Roura à Kaw en partie repris par l'accès au village de Favard en partant de Fourgassier.

I-2 Méthodes de travail.

Les supports des recherches sont constitués par les cartes géographiques anciennes et récentes , les documents d'archives. Ensuite, des prospections pédestres sur le terrain ont été effectuées.

I-2-1 les cartes géographiques utilisées .

-Carte du père Lombard :

celle ci date de 1717 et situe les habitants établis aux alentours de Cayenne. La localisation géographique de leurs habitations est très imprécise.

-Carte de d'Anville :

elle date de 1729, situe de même les habitants établis aux alentours de Cayenne mais la précision géographique de leurs habitations est tout aussi imprécise.

-Carte de Dessingy :

elle a été dessinée dans les années 1770 par un ingénieur géographe du Roi. Les relevés des rivières sont très précis et les différents reliefs sont mentionnés. Les différents bâtiments des habitations y sont dessinés. Ces différents éléments font de cette carte l'outil principal pour les recherches.

-Carte de Charrière :

elle est datée de 1847 soit un an avant l'abolition de l'esclavage. Aucun relief n'y figure mais la précision du dessin des rivières est beaucoup plus importante que celle des deux premières cartes, Elle précise aussi le nom des habitants.

-Carte de la succession Flotte :

Urbain Flotte a acquis dans les années 1850 un nombre considérable de propriétés dans le territoire concerné par mes recherches, A sa mort, son patrimoine immobilier a fait l'objet d'une succession et un plan terrier a été établi en janvier 1869 par Ludovic Eutrope géomètre arpenteur .

-Carte IGN au 25 000°.

I-2-2 les archives.

Les recensements.

Les recensements à ma disposition étaient ceux de 1737 et 1832. Ils permettent de fournir des indications sur les noms des habitants ou ~~sur ceux~~ de leurs habitations.

Feuille de la Guyane.

Éditée de 1817 à 1869, elle permet à l'aide des différents avis de vente aux enchères qui y sont publiés d'acquérir des indications précieuses tant sur le nom des habitants que sur la composition de ces habitations. Parfois sur l' inventaire des bâtiments on trouve une mention des propriétés voisines.

I-2-3 vérification terrain.

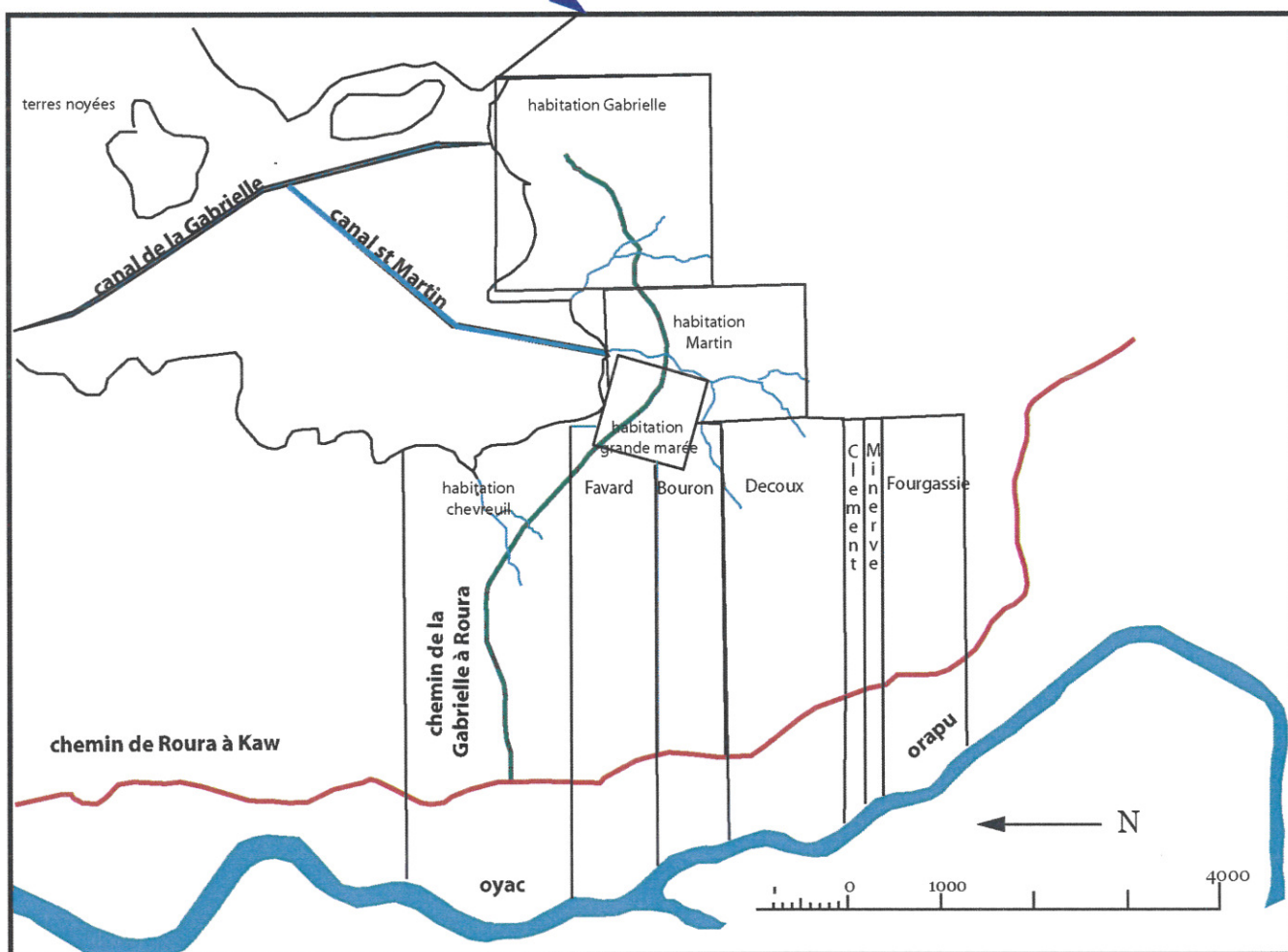
Les sites sont positionnés à partir des données de la cartographie ancienne sur un fond IGN au 1: 25 000e. Les coordonnées de localisation (UTM) sont ensuite rentrées dans le GPS et la recherche sur le terrain peut commencer, La zone concernée par la vérification terrain est inhabitée et c'est alors la recherche d'indices au sol qui permet de retrouver les vestiges d'habitations. Une végétation plus clairsemée, une touffe de bambous, un bout de terrain plat, un lieu où l'air circule de façon plus importante, un tesson de bouteille ou un morceau de céramique sont autant d' indices qui autorisent leurs découvertes.

Pour chacun des sites repérés sur le terrain, une position GPS a été enregistrée. Un croquis à l'échelle a été effectué et une collecte au sol limitée à 5 ou 6 échantillons de tessons de céramique a été réalisée.

Une fiche descriptive est remplie afin d'alimenter en données la carte archéologique

II Les sites

II-1 Les chemins d'accès



Carte indiquant l'ensemble des voies terrestres et fluviales ainsi que le parcellaire ancien, reprise à partir du plan terrier de 1868 (succession Flotte)

II-1-1 Les chemins d'accès terrestres.

Chemin du Roi.

Les habitants se sont installés le long de l'Oyac et de l'Orapu sur le flanc des collines qui surplombent ces deux rivières. Ces emplacements en hauteur permettaient d'avoir une situation très ventilée et par conséquent un air plus sain éloignant les insectes porteurs de maladies. L'obligation faite par le Roi de relier entre elles les habitations a donné naissance dès 1790 à un chemin carrossable reliant Roura à Kaw.

« prescrit aux habitants de se borner avec leurs voisins par des chemins de communication de douze pieds de largeur, et fixe la largeur des grands chemins à dix-huit pieds, à entretenir par les habitants en commun. »(1)

Ce chemin sera nommé chemin du roi car il devait permettre la circulation des troupes royales.

Depuis longtemps, son entretien n'est plus assuré.

« Mais depuis Mahury jusqu'à Oyapock, plus de routes; car je n'appelle pas route un mauvais sentier qui se dirige sur la crête des montagnes de Roura et qui va rejoindre Kaw ; c'est à peine si un homme peut y passer. »(2)

Des vestiges de son existence subsistent. On trouve à flanc de colline des portions de chemin avec des décaissements et des remblaiements très caractéristiques.

Actuellement, un balisage (réalisé avec de la rubalise) existe entre Roura et le chemin de la Gabrielle.

La seconde partie paraît correspondre au tracé de la piste en latérite qui mène de Fourgassier au village Amérindien de Favard sur l'Oyac.

On retrouve également des traces de ce chemin aux niveaux des cours d'eau qui le traversent.

Franchissement de la crique Chevreuil

Cette crique n'est pas très profonde ni très large. L'enrochement de la rive gauche est constitué de blocs de pierre en latérite non maçonnés, la dimension de l'ouvrage est d'environ 1 mètre par 1 mètre. Sur la rive opposée, aucune structure n'est visible.

A 20 mètres en amont, dans l'eau de la crique, une poterie en terre cuite, presque complète à l'exception du col, a été ramassée.

Franchissement de la crique près de l'habitation Chevreuil

La crique est beaucoup plus encaissée que la précédente et lors de notre prospection, l'ancien passage était en partie masqué par un tronc d'arbre déraciné. Un empierrement très abîmé est visible sur la rive gauche. Une poutre équarrie qui appartient vraisemblablement à l'ouvrage, d'environ cinq mètres et de section 0,20 mètre, se trouve dans la berge opposée sous l'eau.

1 Bibl. Nat de France, naf 2571, livre 4 - cité dans Marie polderman, 2004 : 548

2 Essai sur la question coloniale à la Guyane française, Par C. F. G. Dejean, 1848.

Chemin de l'habitation Gabrielle

« L'habitation à Epicerie dite la Gabrielle (3) » diffère par son emplacement des autres habitations. En effet, le lieu avait été choisi isolé car on voulait garder secrète la culture des premiers plants de girofliers.

L'habitation est située entre la route de Kaw et les marais de la Gabrielle.

Le chemin qui y mène part près de l'habitation Chevreuil où il se raccorde avec le chemin du roi, franchit l'actuelle route de Kaw et passe devant les habitations Grande Marée(4) et Martin.

Le chemin a été reconnu de façon relativement précise entre l'habitation Grande Marée et l'habitation Gabrielle. Des décaissements bien identifiables, des accotements de pierres et d'anciennes bouteilles ont été retrouvées sur son tracé.

La traversée des criques a nécessité à l'époque la construction de différents ouvrages.

Pont situé près de l'habitation Gabrielle

C'est un véritable pont maçonné intact d'une longueur de 10 mètres pour une largeur de 4 mètres et d'une hauteur de 3 mètres. Il est construit en blocs de latérite.

Une buse construite en briques permet l'écoulement des eaux de la crique.

Pont situé près de l'habitation Martin

Il ne subsiste que les 2 piles du pont maçonné en blocs de latérite taillés. Un début de chemin empierré d'environ trois mètres le prolonge dans la direction de la Gabrielle.

Pont de l'habitation Martin en direction du débarcadère

La structure et l'état sont identiques au pont précédent.

Pont de la crique Saint Martin

Il ne reste que les 2 piles en mauvais état et un début de chemin empierré d'environ 10 mètres qui mène à l'habitation Grande Marée.

La traversée des criques non encaissées a nécessité des gués. Sur deux criques entre l'habitation Martin et l'habitation Gabrielle ont été retrouvés des empièvements au sol.

3 SG Guy, H5 (15), article XIV du traité de 1809 de capitulation

4 Aussi orthographié Grand Marée



Pont situé près de l'habitation Gabrielle



Pont de l'habitation Martin menant au débarcadère



Moellons visibles dans la coupe : vestiges du franchissement de la crique près de l'habitation Chevreuil

II-1-2 Les chemins d'accès fluviaux.

Canal de la Gabrielle

Dans le prolongement de la crique Gabrielle, un canal a été creusé en 1797 sous la direction de Leblond⁽⁵⁾ au milieu des savanes marécageuses. Ce canal devait desservir l'habitation Gabrielle. Il est devenu très vite impraticable, envahi par la végétation et abandonné au profit de l'accès terrestre. Son origine se situe au point d'intersection de la Gabrielle, de la crique Saint Martin et de la crique qui s'écoule du lac Palli.

La navigation y est impossible actuellement.

" Un autre [canal] le fut [ouvert] il y a près de deux ans (...) distant d'une lieue environ de la Gabrielle. Celui dont il s'agit va droit au pied de la montagne où est située l'établissement de cette habitation "(6).

Canal Saint Martin

Il a été lui aussi creusé dans les savanes marécageuses dans le prolongement de la crique Saint Martin. De nos jours, en canoë, il est encore praticable mais très difficilement. Il rejoint après une heure de navigation les contreforts des premiers reliefs de la montagne Gabrielle. A ce niveau, la crique est obstruée par la végétation mais un peu plus loin, elle redevient navigable et mène au pont près de l'habitation Grande Marée. Sur ce parcours, un débarcadère existe et mène via un chemin à l'habitation Martin.

II-2 Les habitations.

J' ai distingué deux ensembles de vestiges coloniaux, l'un sur le parcours du chemin du roi et l'autre le long du chemin de la Gabrielle.

II-2-1 Les habitations du chemin du roi.

Les noms des habitations sont ceux des habitants figurants sur la carte de Dessingy en 1770.

HABITATION COURANT

Elle figure sous le numéro 7 sur la carte de Dessingy.

Le site est occupé actuellement par un abattis.

Vestiges observés :

La culture de celui ci met à jour régulièrement un important mobilier. Par contre, aucune structure de soubassement en pierres n'est visible.

5 Médecin naturaliste envoyé en Guyane sous Louis XVI

6 C.A.O.M., DFC Guyane, carton 66, document 556 (deuxième partie), 1802

HABITATION DUCOS

Elle figure sous le numéro 8 sur la carte de Dessingy.

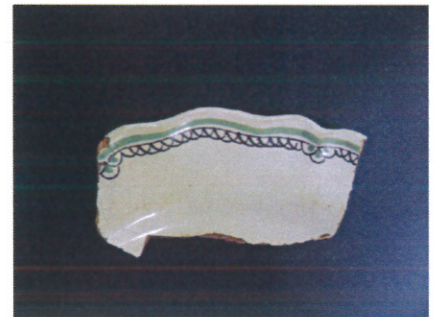
Elle se situe près de la crique Howe, un peu en hauteur, à l'extrémité d'un petit relief en pente douce.

Vestiges observés :

Il s'agit d'une plate forme délimitée sur trois côtés par un muret en blocs de latérite. Un escalier situé au milieu du muret permet d'atteindre la plate-forme.

Un seul tesson de faïence (peut être d'un atelier de Bordeaux) a été découvert.

D'autres bâtiments figurent sur la carte de Dessingy mais n'ont pu être observés.



Tesson de faïence
de l'habitation Ducos

Représentation des habitations
numérotées 8, 9, et 10
sur la carte de
Dessingy de 1770

HABITATION DE LA VEUVE DEGOUTIN

Elle figure sous le numéro 9 sur la carte de Dessingy.

Elle est localisée à 150 mètres du chemin (au niveau de touffes de bambous) en hauteur et sur une partie de terrain plane.

Vestiges observés :

Un mur isolé en blocs de latérite de 2 m x 1 m semble être un ancien four.

A une dizaine de mètres de là, des soubassements en latérite sont visibles au sol.

J'ai pu observer sur le terrain des bouteilles intactes en verre dont une avait comme inscription "E. Basse et Cie, Bordeaux" ainsi que des culs de bouteilles portant les traces de pontils.

HABITATION LANGLET

Elle figure sous le numéro 10 sur la carte de Dessingy.

Elle est localisée à 20 mètres à l'ouest du chemin.

Vestiges observés :

C'est une plate-forme délimitée par 3 soubassements en blocs de latérite d'une longueur de 20 mètres avec une hauteur de muret de 1 mètre.

Quatre tessons de faïence de Rouen ont été récoltés en contrebas au niveau du chemin.

HABITATION LA CHAPELLE

Elle figure sous le numéro 11 sur la carte de Dessingy.

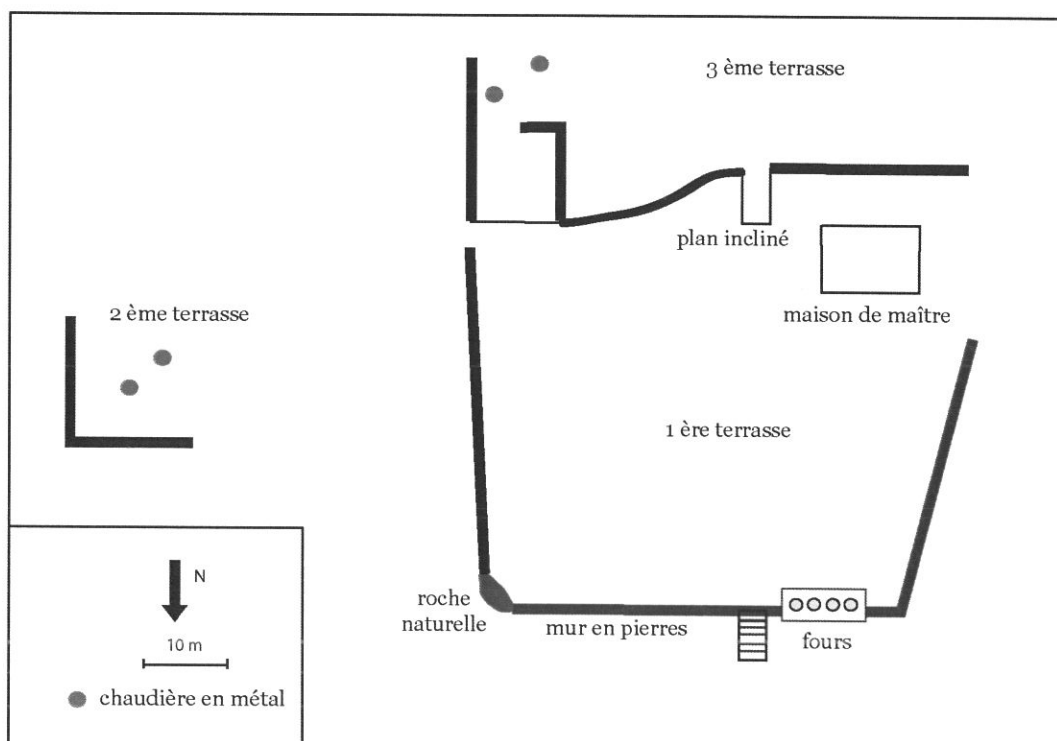
Elle se trouve à mi chemin entre la route de Kaw et le chemin du Roi et à environ un kilomètre de celui-ci.

Vestiges observés:

Le flanc de la colline a été aménagé en 2 terrasses sur lesquelles sont visibles plusieurs structures. La première, délimitée sur 3 côtés par des murets en blocs de latérite est accessible par un bel escalier en pierres. On y observe les soubassements en latérite de ce qui devait être la maison de maître puis à proximité une série de 4 fours groupés.

Un autre bâtiment tout proche est situé près de 2 chaudières en fonte (diamètre de 1,28m et 1,00 m).

Sur l'autre terrasse sont posées 2 autres chaudières en fonte (diamètres 1,28 m et 1,00 m).



Relevé de l'habitation La Chapelle

HABITATION DUPONT

Elle figure sous le numéro 12 sur la carte de Dessingy.
Elle n'a pu être localisée.

HABITATION LEROUX

Elle figure sous le numéro 13 sur la carte de Dessingy.
Elle est signalée comme appartenant à M. Blanchard sur la carte de Flotte.
Ce lieu était encore habité récemment (habitation ordinaire sur la carte au 1:25 000 de 2005). Il est sur la rive droite de l'Oyac et donc accessible très facilement par bateau.
Il est situé au milieu d'un immense ensemble de bambous.

Vestiges observés :

Plusieurs soubassements de bâtiments sont visibles.

Des bouteilles en verre et un tesson marqué "faïence Gien médaille d'or " (daté de 1875) ont été observés.



Extrait de la carte de Dessingy de 1770 avec mention
des habitations numérotées 11, 12, 13, 14 et 15

HABITATION DEDON

Elle figure sous le numéro 14 sur la carte de Dessingy.
L'habitation est toujours notée Dedon sur la carte de Flotte (1868)

Sur la feuille Guyanaise du 07/06/1845, on note :
La propriété se dénomme "le Regret" et appartient à la succession Dedon. Elle se compose de :

- une maison de maître de 16 x 6 m sur fondation,
- une maison de 20 x 7 m qui sert de manufacture à girofles,
- une servitude(cuisine et gragerie) de 13x5 m,
- 3 chaudières à roucou.

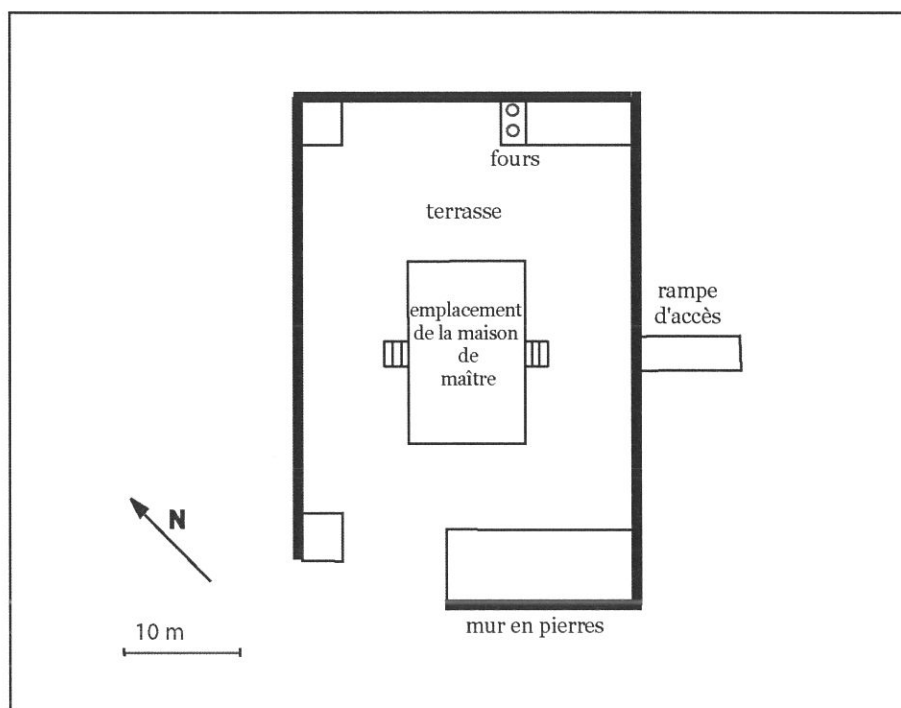
Vestiges observés :

Sur une terrasse de 16 x 10 m délimitée par 4 murets en pierres d'une hauteur de 0,50 m se trouve la maison de maître. Des carreaux de terre cuite (0,20 x 0,20 x 0,03 m) sont visibles sur cet emplacement et constituaient vraisemblablement le dallage de la maison. Deux escaliers opposés (SE et NW) descendent sur une seconde terrasse d'une dimension de 43 x 30 mètres environ.

Un plan incliné de 9 mètres de long dans le prolongement de l'escalier SE permettait de rejoindre le chemin du roi.

Sur cette seconde terrasse se trouvent un bâtiment avec 2 fours à manioc (ancienne servitude de l'inventaire) et un autre bâtiment (17 x 6,5 m).

A une centaine de mètres au SE, plusieurs soubassements de bâtiment sont également visibles. Près d'eux, il a été collecté 4 anciennes bouteilles dont 2 avaient des traces de pontil.



Relevé de l'habitation Dedon

HABITATION BERTHIER

Elle figure sous le numéro 15 sur la carte de Dessingy.
Elle n'a pu être localisée.

HABITATION MITIFEU

Elle figure sous le numéro 16 sur la carte de Dessingy.
Le site est en hauteur et à l'intersection du chemin du roi et de celui de la Gabrielle.
Un ancien abattis occupe les lieux.
Des travaux d'orpillage semblent avoir été effectués dans la crique en contrebas.

« Il existe dans ce quartier plusieurs chaînes de collines d'une élévation de 200 mètres environ qui suivent le cours des rivières. On a constaté, dans toutes les criques qui descendent de ces montagnes, l'existence de gisements d'or et de fer. Les premiers sont en ce moment en exploitation et donnent des résultats très satisfaisants: on y compte 22 placers. »(7).

Vestiges observés :

3 soubassements en blocs de latérites et autres types de roche sont visibles. L'un deux comprend des fours.

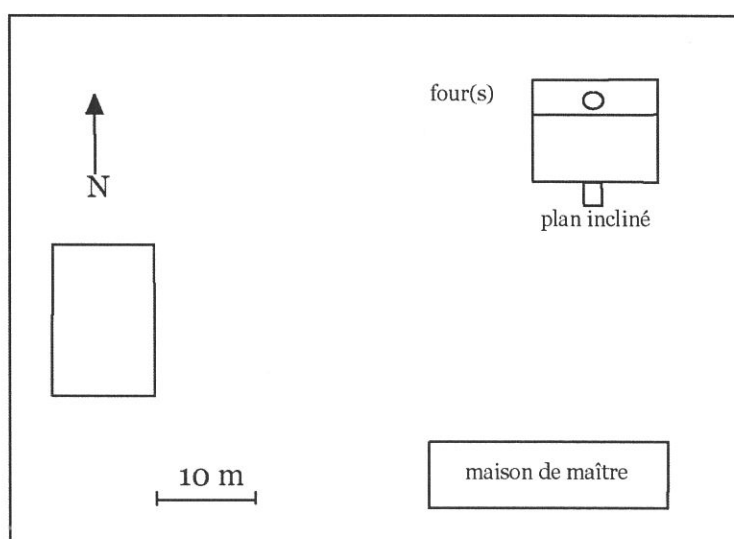
A l'ouest du site dans la partie basse, un bâtiment avec 3 fours relativement bien conservés existe (indices d'une ancienne sucrerie ?).

Au sud, on retrouve les traces d'un ancien canal (figuré sur la carte de Flotte). Le fond de celui ci a été taillé dans la latérite par endroits.

Au nord de l'habitation, on peut observer ce qui fut une carrière, des blocs de latérite taillés sont encore visibles au sol.

Dans la partie basse au milieu des bambous, se trouve un autre petit four, sans doute à manioc. Tout autour, le sol est jonché de bouteilles.

Dans la partie habitation, aucun fragment de céramique n'a été trouvé (zone cultivée en abattis), seule une chaudière en fonte cassée existe près des fours.



Relevé de l'habitation Mitifeu

HABITATION HERITIERS FABRE

Elle figure sous le numéro 17 sur la carte de Dessingy.

C'est l'habitation Caroline qui a fait déjà l'objet d'une étude (8) et qui ne sera donc qu'évoquée ici.

HABITATION DUPAS DE LA MANCELIERE

Elle figure sous le numéro 18 sur la carte de Dessingy.
Elle n'a pu être localisée.

Sur la Feuille de la Guyane du 23/08/1845 :

L'habitation se nomme Le Labyrinthe et se compose de :

- une maison de maître de 12 x 8 mètres sur maçonnerie,
- une maison de 19,30 x 8,20 mètres servant de manufacture à girofles,
- une servitude de 13,30 x 6,45 mètres servant de cuisine, chambre à domestique et hôpital,
- une case de 8,31 x 5,15 mètres servant de gragerie et contenant 3 platines montées,
- dix cases à nègres,
- une mauvaise case au dégrad de l'habitation.

HABITATION DECOUX

Elle figure sous le numéro 19 sur la carte de Dessingy.

Nous sommes maintenant dans la partie de la route en latérite de ce qui devait être le chemin du roi et qui va du village Favard à Fourgassier. Le site se trouve au niveau de la crique Désirée et comprend deux ensembles. L'habitation et ses dépendances sur les hauteurs à la limite des abattis et la sucrerie près de la crique, côté Oyac dans un ancien abattis.

Vestiges observés :

L'habitation :

le site est situé sur 3 terrasses délimitées par des murs de soutènement en blocs de latérite,

un escalier de pierre calcaire permet d'accéder à la première terrasse,

ensuite un escalier double mène à la deuxième terrasse sur laquelle se trouve la maison de maître,

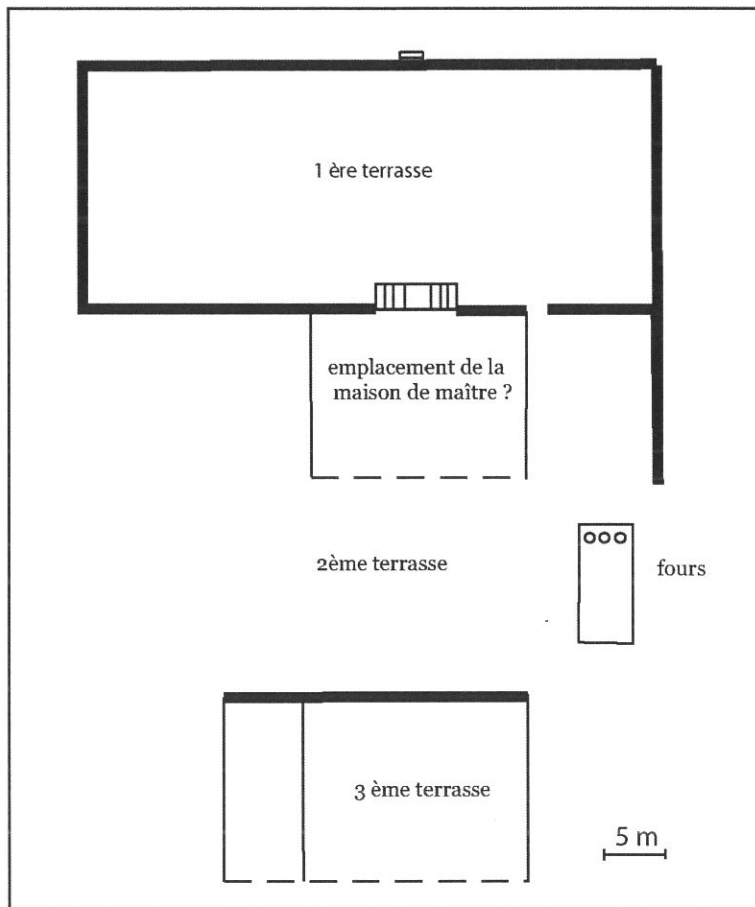
sur la troisième terrasse sont visibles des fours et des soubassements de bâtiments.

La sucrerie :

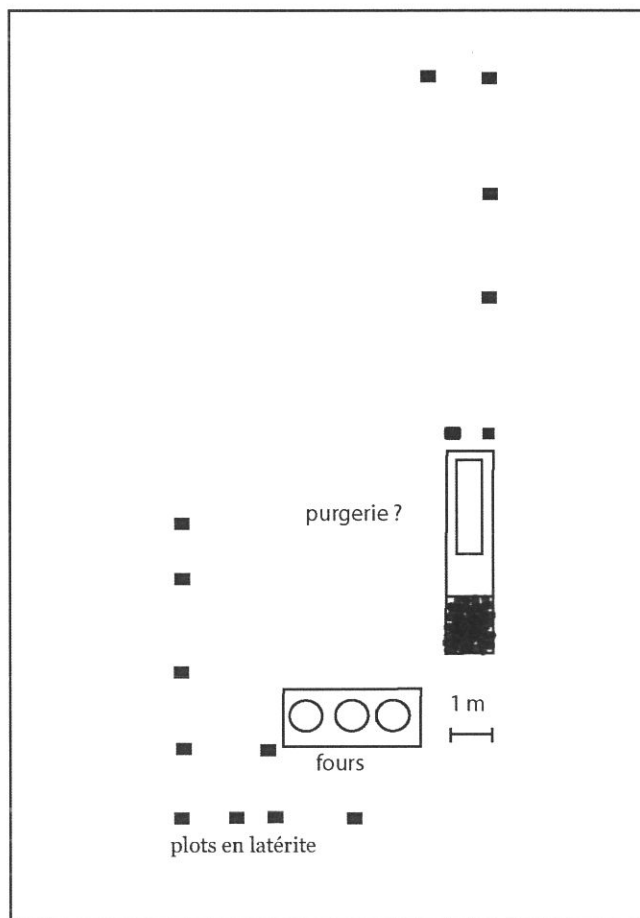
un ensemble de trois fours avec deux chaudières en place est visible. La structure du bâtiment est identique à celui de l'habitation Mitifeu (16).

Des blocs de latérite taillés au sol signalent l'emplacement d'anciens poteaux. Un autre bâtiment est situé à deux mètres de là et comporte une petite fosse. Un peu plus loin, on peut observer les soubassements en pierres d'un autre bâtiment.

8 Cf. notes et documents SRA Guyane (DRAC).



Relevé de l'habitation Decoux



Relevé de la sucrerie Decoux